



## INFORMATIONS MUNICIPALES

NOVEMBRE / DECEMBRE 2022

### Le mot du **Maire**

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 8% depuis le début de l'année, elles obligent les élus à revoir leur politique d'investissement et à trouver des solutions pour les diminuer. Pour les communes déjà très attentives, comme Chemy, il est difficile de trouver des points d'amélioration sans diminuer les services.

Un effort énergétique est demandé à tous et c'est une démarche à la fois financière, citoyenne, solidaire et écologique.

- Être encore plus vigilant sur les horaires de chauffe et sur la température maximum.
- Fermer les salles énergivores et regrouper les activités .
- Allumer les lumières avec discernement.

### Dans ce cadre :

- Les activités sont regroupées dans la salle communale et la médiathèque.
- Les travaux d'isolation à l'école, le changement de l'ensemble des luminaires dans tous les bâtiments par des leds, l'éclairage public passé également en Leds en ce début d'année avec baisse de luminosité de 50 et 75 %, et une surveillance encore plus accrue du respect des températures, apportent déjà une baisse non négligeable de consommation communale.

Pour compléter : *Il n'est pas prévu d'éteindre l'éclairage public et seul la moitié des motifs lumineux pour les fêtes sera posé.*

Soyez assurés que vos élus restent attentifs à toutes les actions possibles pour maintenir les services sans déséquilibrer le budget. Ils sont également toujours à votre écoute.

Bien que le contexte est peu favorable, nous espérons que les fêtes de fin d'année, plus simples peut-être, vous permettront de profiter pleinement de votre famille et de vos amis.

**Dans l'attente de se rencontrer pour démarrer l'année 2023, le vendredi 6 janvier, les élus et moi-même vous souhaitons une excellente fin d'année.**

Bernadette SION  
Maire

### Dates à retenir :

- **Téléthon : les 2 et 3 décembre 2022**
- **Spectacle de Noël : le 4 décembre 2022**
- **Distribution des colis de Noël : le 19 décembre 2022**
- **Vœux : le 6 janvier 2023**
- **Le concours photo annuel de fin d'année sera lancé prochainement**

## ENERGIE ELECTRIQUE

Chacun sait que l'électricité ne se stocke pas : Consommation = Production.

Les services d'ENEDIS sensibilisent sur les difficultés de fourniture qui se présenteront pour les trois mois qui viennent, en fonction des conditions climatiques.

A l'extrême, il est prévu des coupures « tournantes » c'est-à-dire de 2 heures par secteur entre 8h et 13h et 17h30 et 20H30. (information donnée à J-1 vers 18H).

Pour éviter ces coupures, une application a été mise en ligne (voir ci-dessous). ECOWATT

Application qui permet d'être informé en temps réel et de faire un geste citoyen en cas de surconsommation : couper tout ce qui consomme de l'électricité, reporter certaines utilisations de machines (lave linge, lave vaisselle etc..)



### Pourquoi cette « météo de l'électricité » ?

Ecowatt aide les Français à mieux consommer l'électricité.

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ?

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Inscrivez-vous aux alertes pour être informé en temps réel.

Vous utilisez un appareil qui nécessite de l'électricité pour raison de santé !

Normalement l'ARS vous a déclaré auprès des services ENEDIS mais n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.

Vous avez la téléalarme, faites-vous connaître également auprès de la mairie. (Pour mise à jour du fichier communal)

## Le CLUB LOISIRS ET CULTURE communique

Vous désirez passer un bon moment en compagnie d'autres personnes, discuter, papoter, en un mot refaire le monde mais aussi faire travailler votre mémoire, jouer au scrabble, aux cartes, au billard et d'autres jeux, alors venez nous rejoindre le jeudi après-midi entre 13h30 et 17h (les horaires sont libres, salle arrière de la médiathèque).

Des rencontres intergénérationnelles sont également organisées et tous les trimestres, nous nous retrouvons autour d'un repas soit au restaurant soit dans la salle communale.

N'hésitez pas, nous vous accueillerons avec plaisir autour d'un bon café gourmand.

## MEDIATHEQUE

### HORAIRE D'OUVERTURE :

Mardi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 16h à 19h  
Dimanche de 11h à 13h

### Modification des horaires :

**du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023 :**

La médiathèque sera ouverte les mercredis 21 et 28 décembre 2022 de 16h à 18h



## MAIRIE

### HORAIRE D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.  
*Permanence des élus* : mercredi de 18h à 19h et le samedi de 9h à 11h.

### Modification des horaires :

**du 19 décembre 2022 au 2 janvier 2023 :**

lundi au vendredi de 10h à 12h  
Fermée le mercredi soir et le samedi matin



# SPECIAL DECHETS

## Extension consignes de tri

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, déposez tous vos emballages qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton dans le bac de tri ; avec les papiers. Pots de yaourt, barquettes de viande et suremballages en plastique et autres gourdes de compote sont également à déposer dans ce bac, avec les cartons de pizza et les petits alus (canettes, capsules...).



## Améliorer le recyclage

**L'objectif est de réduire les volumes d'ordures ménagères collectés, de réduire les erreurs de tri et d'assurer un meilleur recyclage.**

D'ailleurs, petits rappels supplémentaires : en déposant vos déchets dans le bac de tri, videz-les bien mais ne les lavez pas et séparez-les les uns des autres. Gagnez de la place en pliant les cartons d'emballage et pour les plus gros, pensez à la déchetterie.

## Nouveaux bacs à couvercle jaune

En 2023, une enquête sera menée auprès de chaque foyer afin d'adapter la taille du bac de collecte sélective à la composition familiale et aux nouvelles consignes de tri. Un nouveau bac, à couvercle jaune (code national), sera livré à votre domicile. Cette distribution se déroulera de juin à décembre 2023 sur l'ensemble des 38 communes. En 2023 et 2024, le ramassage de ce type de déchets aura toujours lieu une semaine sur 2.

## Collecte des encombrants sur rendez-vous

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la collecte des encombrants se fera sur prise de rendez-vous à domicile une fois par an sur l'ensemble des communes de Pévèle Carembault. Dès le 12 décembre, vous pourrez contacter les services d'Esterra au 0 806 900 116 pour obtenir un créneau sous 2 mois maximum.

La veille du passage ou le matin même, avant 7h, sortez vos encombrants devant votre domicile, sur le trottoir. Le camion de collecte passe à partir de 8h. Vous pouvez ou non être présent lors du passage.

**De nouveaux déchets sont acceptés** lors de la collecte des encombrants : les déchets électriques et électroniques volumineux comme un frigo, une machine à laver, un cumulus...

Retrouvez la liste complète sur [pevelecarembault.fr](http://pevelecarembault.fr), rubrique « Gestion des déchets ».

**N'oubliez pas : vos encombrants peuvent également être déposés dans les déchetteries.**



